

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article6089>



CTSD du 19 novembre

- SNES académique de Dijon - Départements - Yonne - A la Une dans l'Yonne -



Publication date: vendredi 20 novembre 2020

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

Le 19 novembre 2020 s'est tenu un Comité Technique Spécial Départemental (CTSD) afin d'effectuer les bilans de rentrée des 1er degré et 2nd degré, et de répondre aux questions diverses des organisations syndicales représentatives. Beaucoup de questions ont été posées et les services de la DSDEN ont donné bien peu de réponses. Ajoutons que la modalité de la réunion en distanciel qui limite de fait les échanges spontanés et instantanés semble avoir l'effet négatif de réduire encore un peu plus le taux de réponse aux questions des organisations syndicales.

Le Directeur Académique (DASEN) a ouvert la séance par l'exposé de ces bilans, lesquels ont soulevé des questions, posées par les élus du personnel FSU :

Bilan de rentrée du 1er degré

Une reprise démographique se confirme sur le département : un écart de moins 793 élèves entre la rentrée 2019 et la rentrée 2020. Une poussée cette année de l'instruction à domicile est constatée par la DSDEN.

Dans le contexte sanitaire actuel, la DSDEN n'a pas été en mesure de pallier tous les remplacements d'enseignants. Il y a eu trois jours de difficulté sur les remplacements depuis le 02/11 (14 remplacements non assurés durant 1 jour, 10 remplacements non assurés durant 2 jours) . Actuellement tout le monde est remplacé. Les activités de formation continue ont été interrompues et sont dans l'attente d'une reprise.

Les PIAL sont là pour répondre à des besoins, à l'aménagement des besoins selon le DASEN. Sur le recrutement des AESH, le ratio est meilleur pour prendre en charge les élèves. Il y a un avenant à leur contrat quand un AESH remplace un AESH absent. Très peu d'élèves demeurent non-accompagnés par un.e AESH : moins de 10. La situation est meilleure qu'ailleurs selon le DASEN.

Le Secrétaire Général indique que les départements 71 et le 58 sont en tout PIAL et que cela fonctionne très bien : aucun enfant sans AESH. Il y a 5 PIAL dans l'Yonne depuis septembre 2020. Il y en aura une vingtaine en septembre 2021.

FSU dénonce le statut des AESH, la précarité de ces personnels, mal payés, le travail à temps partiel. Avec les PIAL, il y aura en plus le problème des frais de déplacement et plus de contraintes (flexibilité). Pour le DASEN, les PIAL sont une bonne chose : un pas vers la professionnalisation et la reconnaissance des AESH dans l'Éducation nationale (cédésation) ; amélioration de leurs conditions ; résolution des problèmes de remplacement.

FSU demande qui sera référent des PIAL. Le DASEN indique qu'il n'y aura pas de mesure unique, qu'il préférerait que les référents soient volontaires. Le DASEN indique que dans certains départements les référents sont les directeurs de SEGPA mais dans l'Yonne cela ne couvrirait pas la vingtaine de PIAL prévue en septembre 2021. LA FSU rappelle que les directeurs de travail ont déjà une charge de travail importante.

7.75 postes sont non pourvus : ½ poste Saint-Flo Pezennec car directeur poursuit sa mission coordo REP ; 3,5 postes missions maths car non candidats ; ½ poste non pourvu de M. Bau-dot qui est passé à 75% ; 1 poste de CPC à 100% Auxerre ; 0,25 IME Sainte Béate ; 1 poste référent Auxerre : attente de candidats ; 1 poste Rased Rosoirs ; 1 poste référent Migennes : appel à candidature ; 1 PMQC Saint-Siméon ; 1 poste G à Briennon.

Le DASEN affirme qu'il y a actuellement un déficit de ressources, et non un déficit de postes.

Le recrutement des psychologues scolaires pose problème. Trois postes sont vacants (Avallon les Chaumes, Briennon et Cheny). Les postes sont ouverts par le Rectorat, mais il est difficile de trouver des candidats (annonces Pôle Emploi depuis septembre). Cela rejoint le problème d'attractivité de notre département.

Bilan de rentrée du 2nd degré

Les effectifs sont en diminution dans les collèges (enseignement ordinaire), avec 149 élèves de moins (moins que

1er degré). On observe un relatif maintien sur les lycées, les lycées professionnels et les Segpa.

En EPS, les mairies de Paron et de Joigny vont être interpellées pour ouvrir leurs installations. Pour les déplacements en extérieur, le DASEN rappelle que le plan Vigipirate s'applique, car les lieux sont non clos. Sur intervention de la FSU, le DASEN va rappeler le Principal de Puisaye pour que soient possibles les déplacements en bus.

S'agissant des questions portant sur les postes d'AED, en tension du fait du contexte Covid, peu de réponses ont été données par le DASEN. Il annonce qu'un effort sera fait en suivant l'annonce ministérielle. La FSU souligne que le département a perdu l'équivalent d'un poste d'AED alors qu'on savait dès l'an dernier que le contexte sanitaire exigerait des besoins supplémentaires. Comment appliquer un protocole renforcé avec moins de moyens en AED ? Le DASEN annonce la création d'un poste d'AED supplémentaire sur le site de Bléneau du collège de Puisaye.

Sur interpellation de la FSU, le DASEN se dit très attentif au collège de Puisaye en tension sur les effectifs depuis trois ans (3 classes à plus de trente cette année, sur le site de Bléneau).

Questions diverses de la FSU et réponse du DASEN :

– *Plusieurs établissements scolaires demandent des agents supplémentaires pour la désinfection des locaux. Quel est le taux de satisfaction de ces demandes ?*

Une demande a été faite au Conseil départemental, et généralement une solution est trouvée. La réponse est souvent favorable mais on ne fait pas d'enquête.

– *Plusieurs établissements demandent des AED supplémentaires, quelle réponse leur apportez-vous ?*

Le DASEN indique qu'il est en attente de complément d'informations pour décliner au niveau départemental les annonces du Ministère.

La FSU rappelle que les postes AED sont en tension sur l'Auxerrois avec l'augmentation des effectifs.

– *Comment expliquer la grande disparité des HSE selon les établissements ?*

Le reliquat de moyens est transformé en HSE, donc le nombre d'HSE est variable selon les établissements. Cela représente environ 10000 h, dont 75% pour devoirs faits. La ventilation se fait en fonction des effectifs, des projets des établissements et des demandes des établissements. Une partie des HSE est gardée en réserve pour accompagner les collèges en cours d'année scolaire. Sur interpellation de la FSU, le DASEN se dit favorable à davantage d'égalité et de forfaitisation des moyens à l'avenir, afin d'éviter de fortes disparités pointées par la FSU, y compris pour des établissements avec des effectifs proches.

– *Dans d'autres départements, des collèges dits « en tension » obtiennent une autorisation pour des demi-groupes afin de renforcer réellement le protocole sanitaire, notamment dans les petites salles et à la cantine. Dans notre département, trois établissements ont désormais des classes fermées, dont deux sont des collèges à plus de 600 élèves. Les « gros » collèges de notre département, notamment dans l'Auxerrois et le Sénonais, qui le souhaitent, peuvent-ils passer aux demi-groupes ?*

Cela pourrait être le cas, mais il s'agira alors de mesures spécifiques, ponctuelles, et non générales.

– *Combien de collègues en ASA n'ont pu être remplacés par des TZR dans le second degré ?*

Le DASEN ne peut pas donner de réponse.

– *Combien de remplacements dans le premier degré n'ont pu être assurés ?*

Il y a eu quelques jours en tension (deux journées à 10, une journée à 14), mais désormais plus de problèmes pour assurer tous les remplacements.

– *Quand les collègues du premier degré pourront-ils repartir en formation, du fait que les remplacements sont priorités pour les enseignants malades ?*

Dès que cela sera possible.

– *Combien de PIAL sont prévus dans l'Yonne et qui en sera le référent ?*

Il y aura un CTSD spécifique. Il devrait y avoir a priori 20 ou 22 PIAL, pour ne pas faire des secteurs trop grands. Pour les référents, il ne devrait pas y avoir de règle unique, mais la question n'est pas complètement tranchée. Le DASEN préférerait que le choix soit fait sur la base du volontariat.

Le DASEN indique par ailleurs que 20 AESH (ETP) ont été recrutés pour la rentrée 2020.

– *Depuis le CHSCTD, des informations sur les tests prioritaires aux enseignants, voire sur le lieu de travail, ont-elles été données par le Rectorat ?*

Une réponse sera donnée dans quelques jours.

– *A-t-on une idée du taux d'absentéisme des élèves dans les écoles du département ? Est-ce qu'il y a plus d'absences liées à la pandémie de Covid ?*

Le DASEN indique qu'il n'y a pas d'augmentation significative des absences. Seule s'observe une augmentation des demandes d'enseignement à distance.

Autres questions de la FSU posées en séance et réponse du DASEN :

– Sur l'ajustement technique UPE2A à Joigny, le DASEN ne sait pas à quoi cela correspond. Il suppose que ce sont des moyens rajoutés pour l'UPE2A.

– La FSU regrette que l'augmentation des effectifs de Paron n'aient pas donné lieu à un ajustement. Le DASEN répond que l'augmentation du nombre d'élèves a été une surprise.

– La FSU interpelle le DASEN sur les chiffres des SEGPA, en indiquant qu'il ne reste que 25 places disponibles tous niveaux confondus pour 35 classes sur le département, et que par exemple l'orientation offerte aux élèves de 6èmes pourrait être difficile alors que normalement elle demeure possible.

La FSU évoque le cas de la Segpa de Tonnerre, qui comptera bientôt 93 élèves (1 arrivée de Pont, 1 de l'ITEP et 2 conventions en cours) sur 96 (capacité d'accueil maximum), et non 88 comme indiqué dans les documents transmis pour ce CTSD.